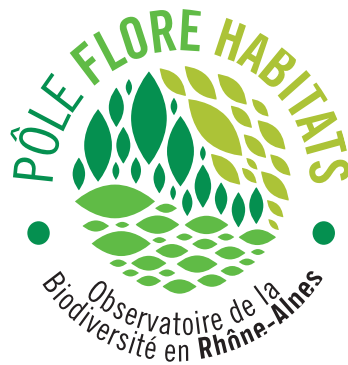


# FLORE

## EN RHÔNE-ALPES



**FLORA N°4**  
SEPTEMBRE 2013

**ÉDITO**

## **PÔLE D'INFORMATION FLORE HABITATS EN 2012**

Outil de mutualisation et de diffusion des données sur la flore et les habitats, le Pôle d'information flore-habitats est issu d'une démarche conjointe initiée depuis 2007 par la DREAL et la Région Rhône-Alpes, à laquelle se sont associés les 8 départements de Rhône-Alpes. Les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central sont les opérateurs du Pôle, qui regroupe en un réseau réactif l'ensemble des acteurs concernés par la flore et la végétation.

La lettre d'information FLORA n°3 constituait la lettre de présentation du Pôle, dans la continuité de ses 2 précédents numéros consacrés à l'information sur les actions des 2 conservatoires botaniques nationaux intervenant en Rhône-Alpes. Éditée en février 2013 à l'occasion de l'inauguration du Pôle et la signature officielle de sa Charte, ce premier numéro de FLORA, présentait la synthèse des connaissances disponibles au sein du réseau des partenaires, pour asseoir son développement futur.

La présente lettre FLORA, qui évolue désormais en lettre du Pôle flore-habitats régional retrace de manière détaillée les activités du Pôle survenues au cours de l'année 2012. Elle sera publiée sous forme de lettre électronique via la plateforme web PIFH, avec une périodicité annuelle. Nous avons le plaisir de vous en présenter sa nouvelle formule en vous souhaitant bonne lecture.

Lettre d'information partenariale du Pôle d'information flore-habitats



# LA CHARTE DU PÔLE

Validée depuis 2011 par les comités de suivi et de pilotage du Pôle, sa Charte constitutive a entamé en 2012 le long chemin de sa signature par les instances fondatrices (les huit départements de Rhône-Alpes, le CBN alpin, le CBN du Massif central, la Région et l'État).

Cette démarche formelle mais nécessaire aboutira donc en 2013, actant l'engagement de chacun des acteurs en faveur de la création et du développement du Pôle régional, et anticipant ainsi sur l'émergence des Systèmes d'information sur la nature et les paysages au niveau régional.



## CONTENU DE LA CHARTE

La Charte présente les grands principes du Pôle, et compile les informations sur les thèmes suivants :

- objet de la Charte ;
- gouvernance ;
- engagements des parties ;
- mise à disposition des données aux opérateurs du Pôle ;
- diffusion des données par les opérateurs du Pôle ;
- responsabilité ;
- adhésion et retrait à la Charte ;
- durée d'application de la Charte ;
- modifications de la Charte ;
- composition de la Charte et destination.

Le corps de la Charte est complété par six annexes :

- Annexe 1 : Lettre de demande d'adhésion à la Charte.
- Annexe 2 : Modèle de convention de cession de droits.
- Annexe 3 : Tableau des modalités de diffusion des données par les opérateurs du Pôle.
- Annexe 4 : Modèle de convention de diffusion des données aux autorités publiques non adhérentes ou aux acteurs commandités par une autorité publique.
- Annexe 5 : Références juridiques et glossaire.
- Annexe 6 : Cahier des Charges pour la mise à disposition de données aux opérateurs du Pôle d'informations flore et habitats.

## ADHÉRENTS AU PÔLE

Structures adhérentes au 31 décembre 2012, listées par date d'adhésion. En violet, structures nouvellement adhérentes en 2012.

- Conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes (CEN Rhône-Alpes)
- Association pour la connaissance de la flore du Jura (ACFJ)
- Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude (CREA)
- FRAPNA Rhône
- Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS)
- FRAPNA Ardèche
- Parc naturel régional du Pilat
- Conservatoire des espaces naturels de Savoie (CPNS)
- Conservatoire des espaces naturels de l'Isère (AVENIR)
- Syndicat mixte du bassin versant du Séran
- Parc national des écrivains
- Association nature Nord Isère Lo Parvi
- Gentiana
- Association bugey nature
- Conservatoire d'espace littoral et des rivages lacustres
- FRAPNA Savoie**
- Union régionale FRAPNA**
- Parc naturel régional de Chartreuse**
- Syndicat mixte de gestion des gorges de l'Ardèche**
- Office national des forêts (ONF)**
- Société botanique de l'Ardèche**
- FRAPNA Ain**
- Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)**
- Syndicat du Haut-Rhône**
- Apollon 74**

## EXTENSION DU RÉSEAU

DEPUIS 2008, LE RÉSEAU DU PÔLE S'EST DÉVELOPPÉ À TRAVERS SES MEMBRES FONDATEURS, SES OPÉRATEURS ET SES ADHÉRENTS

En 2012, dix structures supplémentaires sont devenues adhérentes au Pôle, portant à 25 le nombre d'adhérents fin 2012.



# PLATEFORME WEB

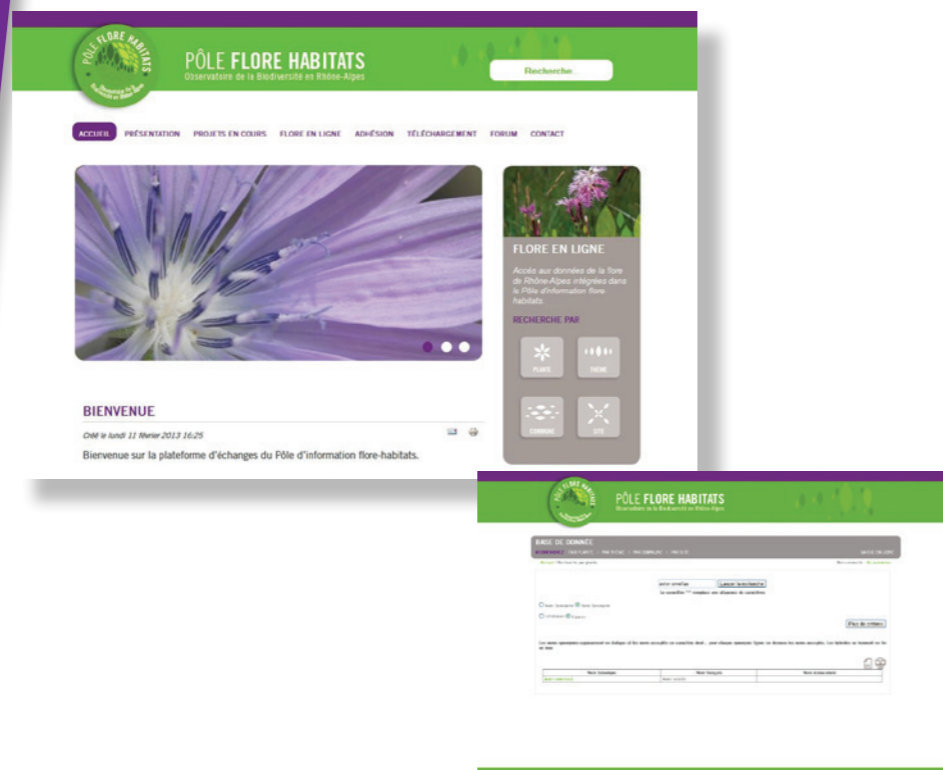
**AU COURS DE L'ANNÉE 2012, LE CONTENU DE LA PLATEFORME A ÉTÉ ENRICHIS PAR L'AJOUT D'INFORMATIONS SUR LE PÔLE ET DE DESCRIPTIONS D'ESPÈCES**

Les textes de la plateforme ont été rédigés et mis en ligne dans la partie informative du site.

La recherche par taxon permet de visualiser la carte de répartition régionale du taxon recherché et sa monographie.

En 2012, un modèle type a été élaboré en concertation avec les deux CBN, définissant les champs nécessaires à la présentation du taxon. La rédaction des monographies a été répartie entre les deux CBN et le chargé de mission. Au total, 900 monographies ont été rédigées en 2012.

Une relecture interne a été organisée et initiée fin 2012.



# DÉVELOPPEMENTS

Après une phase de test de la première version de la plateforme, des développements supplémentaires ont été effectués afin d'en améliorer les fonctionnalités. Cinq catégories de développements ont été réalisées par le prestataire informatique Mémoris :

- ☼ intégration de la nouvelle charte graphique dans la partie informative, dans la partie recherche et dans la partie cartographique ;
- ☼ amélioration des performances pour tous les types de recherche ;
- ☼ modification du moteur cartographique, ajout de l'affichage par centroïdes ;
- ☼ mise à jour des couches SIG de la partie cartographique et facilitation de leur mise à jour par routine ;
- ☼ affichage interactif.

# COMMUNICATION

## LA LETTRE DU PÔLE, PRINCIPAL OUTIL DE COMMUNICATION

Faisant suite à la parution de deux lettres FLORA en 2009 et 2010, la première lettre d'information du Pôle a été rédigée par les CBN et validée par la Région et la DREAL Rhône-Alpes. Cette lettre retrace l'historique du Pôle, présente son avancement et la nouvelle version de la plateforme. Elle synthétise également les aspects de la vie du Pôle.



## CHARTRE GRAPHIQUE DU PÔLE

Afin de donner une réelle identité au Pôle d'information flore-habitats, un prestataire graphique (Graphéine) s'est vu confié la mission de réalisation d'une charte graphique complète pour le Pôle.

Afin d'anticiper et de maintenir une cohérence entre les deux pôles existants (Pôle flore-habitats et Pôle gestion des milieux naturels) et le Pôle en réflexion (Pôle faune), la charte graphique a été conçue pour ces trois pôles et prévoit également une identité pour le futur observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes.

# DYNAMIQUE RÉGIONALE

Le Pôle constitue un outil intéressant pour l'animation de projets régionaux en lien avec la flore et les habitats. Dès 2011, deux groupes régionaux ont été créés et se sont rencontrés une fois au cours de l'année 2011 (22/09/2011) et deux fois au cours de l'année 2012 (09/02/2012 – 03/04/2012).

## GROUPE DE TRAVAIL «FLORE VASCULAIRE»

Le groupe « flore vasculaire » regroupe les experts régionaux de la botanique.

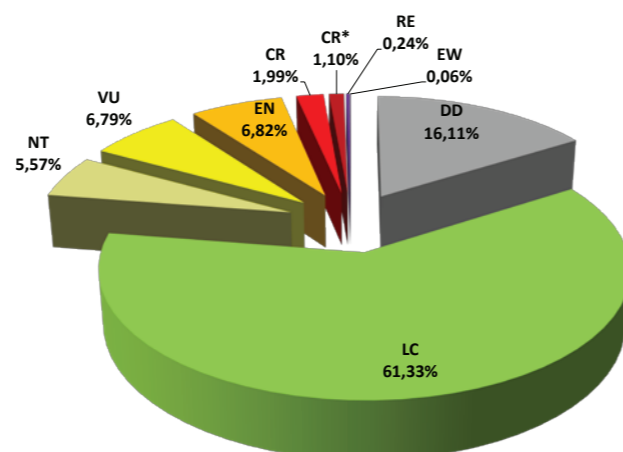
### LISTE ROUGE DES TRACHÉOPHYTES DE RHÔNE-ALPES

Il a été associé à l'élaboration de la liste rouge de la flore vasculaire en Rhône-Alpes conduite par les deux CBN. Le groupe de travail a participé à l'amélioration du catalogue de la flore vasculaire de Rhône-Alpes, outil élaboré conjointement par les CBN alpin et du Massif central servant de base à l'établissement de la liste rouge. Son avis a également été sollicité concernant les critères UICN utilisés et leur application à la liste rouge régionale. La liste a été finalisée en 2012 et validée à la fois par l'UICN et par le CSRPN. Elle fera l'objet d'une édition papier et d'une présentation au cours d'une journée technique qui sera organisée début 2014. Elle est déjà disponible en téléchargement sur la plateforme web (<http://www.pifh.fr>).

**3 477 TAXONS ÉVALUÉS**

**524 TAXONS MENACÉS**

### RÉPARTITION DES TAXONS PAR CATÉGORIE UICN



## GROUPE DE TRAVAIL «HABITATS»

Le groupe « habitats » a travaillé à l'élaboration d'une pré-liste rouge de la végétation et des habitats de Rhône-Alpes.

Le groupe sera également sollicité pour la relecture des fiches « habitats » du guide des milieux naturels de Rhône-Alpes en 2013.

### LISTE DES TRACHÉOPHYTES SENSIBLES DE RHÔNE-ALPES

Afin d'anticiper le risque lié à la divulgation de la localisation précise des taxons « sensibles » ou attractifs, le choix d'élaborer une liste des trachéophytes sensibles a été fait.

Le groupe, en s'appuyant sur la liste rouge régionale, a élaboré une méthodologie pour l'établissement d'une liste d'espèces sensibles. L'application de cette méthodologie a permis de produire une première version de cette liste.

Dans le cadre du SINP (Système d'information sur la nature et les paysages), un groupe de travail national proposera en 2013 une méthode d'élaboration pour ces listes d'espèces sensibles. La liste produite en Rhône-Alpes sera alors amenée à évoluer.



### PÔLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS

148 rue Pasteur - 73000 Chambéry

T 04 79 26 65 75

P 06 45 58 78 09

M o.kristo@cbn-alpin.fr

[www.pifh.fr](http://www.pifh.fr)

Cette lettre d'information est éditée dans le cadre de l'animation du Pôle d'information flore-habitats confiée aux Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central par la Région Rhône-Alpes et la DREAL Rhône-Alpes.

Directeurs de la publication : Vincent Boulet et Pascal Chondroyannis • Rédactrice en chef : Ornella Kristo • Date de parution : Septembre 2013.



Les huit Conseils généraux de Rhône-Alpes sont signataires de la Charte et membres du comité de pilotage du Pôle d'information flore-habitats. Ils concourent à la récolte des données en cofinçant les CBN.

